

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 05 AVRIL 2014

Présents :..... 47

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 05 Avril, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 31 Mars 2014, s'est réuni en Mairie à 10 H 30 sous la présidence de Jean-Jacques KARMAN, doyen.

Etaient présents : BEAUDET Pascal, DERKAOUI Meriem, VALLY Sophie, DAGUET Anthony, CHERET Magali, KAMALA Kilani, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, SIGNATE Rouguy, REDOUANE Wassila, WOHLGROTH Antoine, DUCATTEAU Sylvie, ROZENBERG Silvère, MILLA Josiane, CECCOTTI-RICCI Roland, LE HYARIC Patrick, TLILI Mohamed Fathi, FAGARD Alice, RABAH Hana, MBONDO Thérèse, KADDOURI Nourredine, PEJOUX Claudine, SANON Guillaume, LE MOINE Sandrine, YONNET Evelyne, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, HAFIDI Abderrahim, DIAKITE Yacine, LOGRE Benoît, VIGEANT Claire, AÏT-BOUALI Omar, YAOU El Abbassia, MENIA Fayçal, LENOURY Nadia, BIDAL Damien, **Conseillers Municipaux**,

Excusés :

Représentés par :

M. PLEE Eric
M. SALVATOR Jacques

Mme MARINO Danielle
Mme YONNET Evelyne

M. AÏT-BOULI Omar représenté par M. RACHEDI Hakim à partir de 11H30.

Secrétaire de séance : Mme RABAH Hana.

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014058

Signataire : ABW/VF/PC

OBJET : Election du Maire

Après avoir entendu l'exposé du doyen de l'assemblée communale ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-4 et suivants ;

Considérant la candidature de Monsieur Pascal BEAUDET, déclarée en séance à l'appel du doyen d'âge du Conseil municipal ;

Considérant la candidature de Monsieur Jacques SALVATOR, déclarée en séance à l'appel du doyen d'âge du Conseil municipal ;

Considérant la candidature de Madame Nadia LENOURY, déclarée en séance à l'appel du doyen d'âge du Conseil municipal ;

Considérant le scrutin à bulletin secret qui a eu lieu et dont le processus est intégralement relaté dans le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints auquel la présente délibération demeure annexée ;

Considérant la majorité absolue acquise par Pascal BEAUDET au 1^{er} tour de scrutin

DELIBERE :

PROCLAME que Monsieur Pascal BEAUDET a été Maire d'Aubervilliers.

Le Maire ainsi élu prend aussitôt la présidence de l'assemblée municipale.

le Maire

Pascal BEAUDET



Reçu en Préfecture le : 07/04/2014

Publié le 07/04/2013

Certifié exécutoire le : 07/04/2014



le Maire

Pascal BEAUDET